



### Union européenne – Informations générales

- Priorités de la présidence slovène du Conseil de l'UE
- Adoption du programme de travail 2021-2022 du JRC

### Politique numérique

- Ouverture de la consultation sur la Loi sur les données
- Proposition par la Commission d'une identité numérique européenne

### Actualité européenne de la protection sociale

#### Santé

- Accord au Conseil sur l'extension des compétences de l'EMA
- Rapport sur la coopération EMA-EUNetHTA

#### Emploi/ Affaires sociales

- Principaux résultats - Conseil des ministres du Travail et des Affaires sociales
- Adoption du nouveau FSE+
- Numéro de sécurité sociale européen - Projet de résolution parlementaire

#### Retraite/ Vieillesse

- Rapport 2021 sur l'adéquation des pensions dans l'UE

#### CJUE

- Notion d'activités substantielles de l'employeur - Entreprise de travail temporaire

#### Agenda

#### Publications

## ÉDITO : Les tournis du virage numérique européen

Certificat sanitaire européen, portefeuille d'identités numériques, Loi sur les données, futur, Règlement sur la gouvernance des données, projet pilote d'un pass/ passeport (passe-partout ?) de sécurité sociale en 2021, projet de résolution du Parlement européen visant à créer un numéro européen de sécurité sociale adossé à une carte personnelle du travail...

Il y a de quoi en perdre son latin, son esperanto ou son globish devant la frénésie des initiatives numériques qui semble se saisir des institutions européennes.

La transition digitale vantée tous azimuts a toutefois un écueil et il est de taille. Le « solutionnisme » ambiant obère la réflexion et le recul nécessaire en évitant de mettre à plat les fondamentaux et les objectifs attendus de toutes ces solutions numériques. Si la réponse numérique à apporter est bien évidemment nécessaire, et ce, notamment, afin de faciliter la libre circulation des personnes et réduire considérablement leur charge administrative et les incohérences entre législations nationales, un certain nombre de projets interrogent.

Il en va par exemple du pass pilote de sécurité sociale qui doit, entre autres, permettre de vérifier en ligne le document portable A1 émis dans le cadre du détachement. Il n'y a, à ce jour et à notre connaissance, aucun projet initié ou développé via la chaîne de blocs dans le champ de la sécurité sociale en France. Il faudra donc des preuves tangibles que la solution via blockchain « vantée » comme un miracle en soit bien un.

Se pose en outre la question de la cohérence avec le projet européen de dématérialisation des documents portables EESSI et du projet d'authentification en cours des documents portables A1...

La Commission européenne semble toutefois indiquer la voie à suivre. Contrairement aux options proposées dans la consultation publique qu'elle a publiée fin 2017, elle a abandonné l'idée de créer un numéro ou une carte européenne de sécurité sociale, voués aux gémonies car trop coûteux et peu utiles, au profit d'un cadre européen renforcé de reconnaissance des identifiants électroniques nationaux.

A défaut de perdre son latin, son esperanto ou son globish, gageons que les prochains tournis du virage numérique européen ne se transforment en « U-turn » ! ...

**+/- 50%**  
plans nationaux  
d'accès à la  
protection sociale  
non transmis  
(Conseil)

**96,5%**  
Enfants de plus  
de 3 ans inscrits  
en structure de  
garde dans l'UE  
(Eurostat)

## **Priorités de la présidence slovène du Conseil de l'UE.**

La Slovénie prendra la présidence du Conseil de l'UE du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021. Son programme repose sur quatre domaines prioritaires. Sous le slogan «Ensemble. Résiliente. Europe.», la Slovénie entend renforcer la résilience de l'UE en s'engageant notamment sur l'Union européenne de la santé et l'autonomie stratégique de l'UE, contribuer à la conférence sur l'avenir de l'Europe, renforcer l'État de droit et les valeurs européennes et assurer la sécurité et la stabilité dans le voisinage européen. Elle souhaite enfin attirer l'attention sur la nécessité de faire face à l'évolution démographique négative dans l'UE.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://slovenian-presidency.consilium.europa.eu/fr/programme/priorites/>

## **Adoption du programme de travail 2021-2022 du JRC.**

La Commission a adopté le programme de travail de son Centre de recherche conjoint (JRC), dont la mission consiste à étayer les objectifs politiques de l'exécutif via des travaux de recherche. En matière sociale et sanitaire sont notamment envisagés des travaux sur :

- le Plan d'action pour la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux, pour lequel le JRC dispose d'un tableau de suivi social. Un projet pilote vise à développer un cadre de suivi commun pour la mesure des inégalités ;
- la vision à long-terme pour les zones rurales, le JRC prévoyant une analyse de l'impact des inégalités territoriales, notamment en matière de santé, de vieillissement, d'égalité des genres, d'emploi et de revenu ;
- les espaces européens de données. Concernant l'espace européen des données de santé, une étude économique est prévue, ainsi que des travaux sur la qualité des données, leur standardisation, leur interopérabilité, leur gouvernance et leur traitement ;
- les conditions de travail des travailleurs de plateformes.

*Pour plus d'informations, voir :* <https://ec.europa.eu/jrc/en/news/jrc-s-work-programme-2021-2022-adopted>

## **Ouverture de la consultation sur la Loi sur les données.**

La Commission a ouvert le 3 juin une consultation publique, ouverte jusqu'au 3 septembre, sur la future « Loi sur les données ». Cet acte horizontal complètera le RGPD ainsi que le futur Règlement sur la gouvernance des données en établissant un cadre pour l'accès aux données des/par les entreprises et administrations. Les parties prenantes peuvent notamment s'exprimer sur les conditions d'accès aux données privées par les autorités dans l'intérêt public : circonstances dans lesquelles l'accès devrait être rendu obligatoire, conditions financières, garanties...

*Pour plus d'informations, voir :* [https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13045-Data-Act-including-the-review-of-the-Directive-96-9-EC-on-the-legal-protection-of-databases-/public-consultation\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13045-Data-Act-including-the-review-of-the-Directive-96-9-EC-on-the-legal-protection-of-databases-/public-consultation_fr)

## **Proposition par la Commission d'une identité numérique européenne.**

La Commission a proposé le 3 juin un cadre européen relatif à une identité numérique accessible à tous les citoyens, résidents et entreprises de l'UE. Il vise à permettre de prouver son identité et partager des documents électroniques à partir de son portefeuille européen d'identité numérique. Ceci sera rendu possible grâce à l'identification numérique nationale, qui sera reconnue dans toute l'Europe, sans devoir recourir à des méthodes d'identification privées ni partager inutilement des données à caractère personnel. Les services publics et certains services privés seront obligés d'accepter l'identité numérique européenne.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip\\_21\\_2663](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_2663)

## Santé

### **Accord au Conseil sur l'extension des compétences de l'EMA.**

Le Conseil EPSCO, réuni le 15 juin, est parvenu à un accord sur la proposition de la Commission relative au renforcement des compétences de l'Agence européenne des médicaments (EMA) qui vise notamment à permettre à l'UE de mieux faire face à de futures crises sanitaires. Le vote du Parlement étant attendu en juillet, les négociations en trilogue devraient pouvoir avoir lieu sous présidence slovène. Le Conseil négocie encore les autres textes du paquet « Union européenne de la santé », qui portent respectivement sur les compétences de l'ECDC (Centre européen de prévention et de contrôle des maladies) et sur le Règlement sur les menaces de santé transfrontières.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2021/06/15/council-agreement-paves-way-to-reinforce-european-medicines-agency/>

### **Rapport sur la coopération EMA-EUNetHTA.**

L'Agence européenne des médicaments (EMA) et le réseau des autorités nationales pour l'évaluation des technologies de la santé (EUNetHTA) ont publié un rapport sur leur coopération pour la période 2017 et 2021. Ils y constatent notamment que si des procédures ont été mises en place pour favoriser les dialogues précoces, les ressources ont manqué pour répondre à la demande. En matière de données en vie réelle, et alors que les registres ont été identifiés comme un champ de coopération prioritaire, les travaux se poursuivront via la participation d'un représentant HTA au [projet DARWIN](#). Enfin, des travaux visant à améliorer la compréhension mutuelle de certains concepts (valeur thérapeutique ajoutée, besoins médicaux non satisfaits, innovation thérapeutique...) ont été menés ; les deux organismes en saluent les résultats et souhaitent leur poursuite.

*Pour plus d'informations, voir :* [https://www.ema.europa.eu/en/documents/report/report-implementation-ema-eunethta-work-plan-2017-2021\\_en.pdf](https://www.ema.europa.eu/en/documents/report/report-implementation-ema-eunethta-work-plan-2017-2021_en.pdf)

## Emploi et affaires sociales

### **Principaux résultats - Conseil des ministres du Travail et des Affaires sociales.**

Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) s'est réuni les 14 et 15 juin 2021. Outre les conclusions sur le télétravail et un suivi du Sommet social de Porto qui s'est tenu en mai, on notera notamment l'adoption de la Recommandation sur la Garantie européenne pour l'enfance. Plusieurs éléments de souplesse ont été introduits par rapport à la version initiale proposée par la Commission en mars. L'obligation de gratuité de la garde des enfants dans le besoin a ainsi été définie pour inclure les cas où les prestations garantissent simplement « que la situation financière ne fasse pas obstacle à l'égalité d'accès ». Autre assouplissement : les États membres disposent de neuf mois, et non plus six, pour présenter à la Commission un plan d'action sur la Recommandation pour la période allant jusqu'en 2030.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2021/06/14-15/>

### **Adoption du nouveau FSE+.**

Le Parlement européen a approuvé le 8 juin le règlement relatif au Fonds social européen Plus (FSE+) d'un montant de 99,3 milliards d'euros. Tous les États membres investiront au moins 25 % de leurs ressources FSE+ dans l'inclusion sociale et au moins 3 % dans la lutte contre la privation matérielle. Les pays de l'UE dont le taux de jeunes sans emploi, éducation ou formation est supérieur à la moyenne européenne devront consacrer au moins 12,5 % de leurs ressources FSE+ au soutien de l'emploi des jeunes. Les pays où le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des enfants est supérieur à la moyenne de l'UE doivent utiliser au moins 5 % de leurs ressources FSE+ pour lutter contre ce problème.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=10022&furtherNews=yes>

### **Numéro de sécurité sociale européen - Projet de résolution parlementaire.**

La Commission Emploi et Affaires sociales du Parlement européen prépare un projet de résolution non contraignante portant sur la création d'un numéro de sécurité sociale européen, adossé à une carte personnelle de travail. Nikolaj Villumsen, eurodéputé danois du groupe parlementaire européen la Gauche, est rapporteur. Pour rappel, la Commission européenne avait lancé en novembre 2017 une consultation publique visant à introduire un numéro de sécurité sociale européen (ESSN), projet abandonné depuis et relancé par le projet de résolution parlementaire. L'initiative du Parlement européen vient en contrepied du souhait de la Commission européenne de ne plus favoriser la mise en place d'un numéro de sécurité sociale européen jugé « peu utile et coûteux », mais plutôt de renforcer la reconnaissance mutuelle des identifiants nationaux, selon les termes de la Commission exprimés lors de deux échanges de vues avec le Parlement européen les 3 et 14 juin 2021. La date de réception des amendements au projet de résolution parlementaire est fixée au 25 juin.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014\\_2019/plmrep/COMMITTEES/EMPL/RE/2021/06-03/1228335FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2014_2019/plmrep/COMMITTEES/EMPL/RE/2021/06-03/1228335FR.pdf)

## **Retraite/ Vieillesse**

### **Rapport 2021 sur l'adéquation des pensions dans l'UE.**

Préparé conjointement par la Commission européenne et le Comité de la protection sociale du Conseil de l'UE, le rapport 2021 sur l'adéquation des pensions dresse un état des lieux dans ce domaine et les principaux défis à relever dans l'UE. Le premier volume analyse les principaux défis à relever pour assurer l'adéquation des futures retraites et conclut en examinant comment les systèmes de retraite peuvent partager les risques et les ressources entre les hommes et les femmes et entre les différents groupes de revenus et comment le financement des retraites évolue. Le

second volume comprend des profils nationaux qui fournissent une description plus détaillée du système de retraite et de l'adéquation des pensions dans chacun des 27 États membres.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8397>

## CJUE

### **Notion d'activités substantielles de l'employeur - Entreprise de travail temporaire.**

La CJUE a rendu un arrêt le 3 juin dans l'affaire C-784/19 qui concerne les règles de détermination de l'État membre dans lequel l'employeur exerce normalement ses activités en matière de sécurité sociale. Dans les faits, le litige oppose la société Team Power Europe à la Bulgarie au sujet du refus de cette dernière de délivrer un certificat attestant que la législation bulgare en matière de sécurité sociale est applicable à un travailleur intérimaire employé par Team Power Europe pendant la période durant laquelle ce travailleur est mis à disposition auprès d'une entreprise utilisatrice établie en Allemagne. Selon la CJUE, une entreprise de travail temporaire établie dans un État membre de l'Union européenne (en l'espèce Team Power Europe) doit, pour être considérée comme exerçant normalement ses activités dans cet État, effectuer une partie significative de ses activités de mise à disposition de salariés intérimaires au profit d'entreprises utilisatrices établies et exerçant leur activité sur le territoire de cet État membre.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=242031&pageIndex=0&doclang=fr&mode=lst&dir=&occ=first&part=1&cid=12433671>

## Évènements à venir

### **24 juin 2021, en ligne, Les entreprises s'engagent en faveur de la conciliation vie privée-vie professionnelle dans le monde, *Global Business Network*.**

À l'occasion de la parution de deux nouveaux guides, le *Global Business Network* (réseau mondial d'entreprises) organise un webinaire animé par l'EN3S. Plusieurs entreprises internationales feront part des offres de service qu'elles ont pu développer pour favoriser l'articulation entre exercice de la parentalité des salariés et organisation performante du travail.

Pour plus d'informations, voir :

<https://1uow5.r.ag.d.sendibm3.com/mk/mr/99f4ZLQ7TU8rMmJXq6BVw6HTyTVInI9Ha9XG68mH8bPP3Whtk82u6qETZdgd1H1GG-KnWJpA2tDi-umra9hYaE59TB6raRgc9bIC6HaMdUOBemoTplw8>

### **5 juillet 2021, en ligne, *Social Europe's New Framework for Safer and Healthier Work*, OSHA.**

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (OSHA) organise un symposium visant à discuter des priorités de la nouvelle stratégie européenne en matière de SST. Interviendront aux côtés du Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux Nicolas Schmit, des représentants de la présidence du Conseil, du Parlement et des partenaires sociaux.

Pour plus d'informations, voir : <https://eu-osh-framework-2021.osha.europa.eu/>

### **5 juillet 2021, en ligne, *ePI information workshop and exploratory workshop*, EMA.**

L'EMA organise une consultation avec les parties prenantes sur le projet de standard européen pour les informations électroniques sur les produits actuellement développé conjointement par l'Agence, la Commission et les autorités nationales.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.ema.europa.eu/en/events/epi-information-workshop-exploratory-workshop>



## **EPRS, Parlement européen, *The main building blocks of the Recovery and Resilience Facility, 2021, 16 p.***

Cette nouvelle note du *think tank* du Parlement européen (EPRS) présente les principales caractéristiques de [la facilité pour la reprise et la résilience \(FRR\)](#) : les modes de financement, les plans nationaux et le cadre de leur évaluation et la gouvernance du FRR au niveau de l'UE, tant en ce qui concerne sa mise en œuvre que son suivi et sa surveillance. Il souligne également les changements que le mécanisme apporte au Semestre européen.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2021/659656/IPOL\\_IDA\(2021\)659656\\_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2021/659656/IPOL_IDA(2021)659656_EN.pdf)

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), le recouvrement (Acos), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (Cleiss) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejointe.

